



Commission tourisme – montagne

17 décembre 2020

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

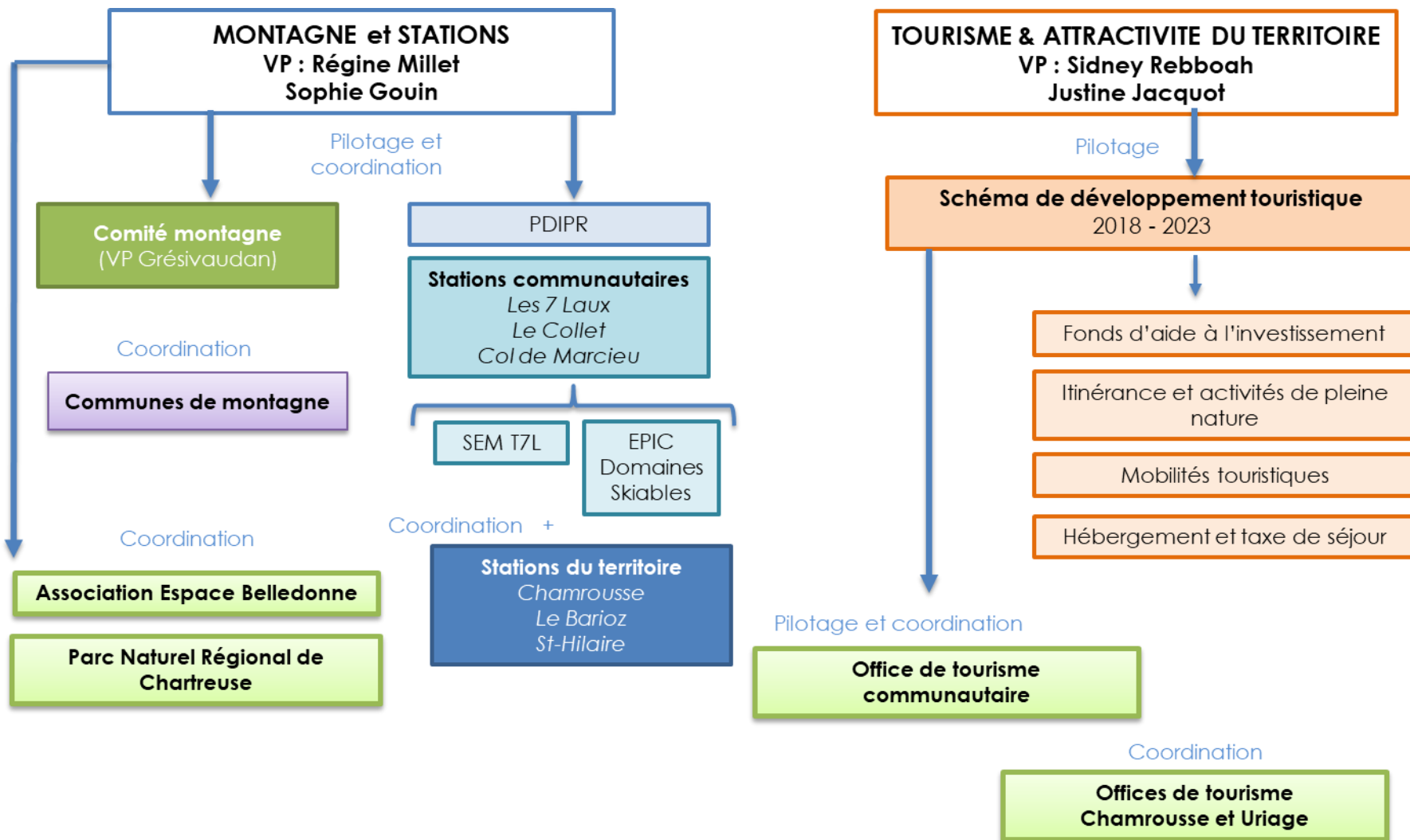
www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr

ORDRE DU JOUR

- Présentation des politiques tourisme et montagne
- Politique montagne
 - Les moyens de l'ambition : budget
 - Point d'actualité sur le réseau de randonnée PDIPR
 - Point d'actualité des stations communautaires
- Politique tourisme : présentation du schéma de développement du tourisme et des actions engagées :
 - Les moyens de l'ambition : budget
 - Fonds d'aide à l'investissement touristique : présentation de 9 projets pour avis
 - Taxe de séjour intercommunale
 - Avancées du schéma des activités de pleine nature de Belledonne
 - Etude stratégique sur l'implantation d'aires de camping-cars

Organisation des missions tourisme et montagne



Délégation Espace montagnes et stations

- **Coordination montagne**

- Liens aux communes de montagne
- Installation du comité montagne
- Suivi de l'Espace Belledonne et du PNR Chartreuse
- Suivi du réseau PDIPR

- **Budget Montagne sur budget général**

- **Suivi des stations**

- Coordination des différentes stations du territoire
- Pilotage des projets de développement durable des stations communautaires - mise en œuvre du plan d'actions dès 2021
- Coordination politique des structures dédiées : EPIC domaines skiables, SEM des 7 Laux...

- **Budget annexe Montagnes en gestion déléguée**

Projets de développement durable des stations communautaires

Le Collet et Les 7 Laux de 2020 à l'après 2050

Objet de la mission

Stations = pôles économiques inscrits dans un système territorial plus vaste

Replacer l'avenir de ces stations au regard des facteurs d'évolution :

- Climatiques / démographiques / économiques / comportementaux

Conforter le positionnement actuel des stations tout en préparant leur transition à horizon 2050

Définir les grandes lignes de l'intervention communautaire

Contenu de la commande

Partie 1 : Etat des Lieux des 2 stations

Partie 2 : analyse des dynamiques internes et externes à l'écosystème « station »

Partie 3 : Positionnement / faisabilité / mise en œuvre

- Période 2020 – 2050 : stratégie de développement / plan d'actions opérationnel
- Période après 2050 : positionnement souhaitable et préconisations opérationnelles
- Partie Gouvernance : commune aux 2 stations

Thèmes retenus :

Immobilier et hébergements

Espaces publics

Équipements de loisirs et services

Domaine skiable

Activités hors ski toutes saisons

Accès et mobilités internes

Gouvernance

Modèle économique global de la station

Gestion du réseau de randonnée PDIPR

- ✓ Depuis 2010 / larges modifications depuis 2020

Bilans veille et entretien 2020

Seront envoyés aux communes début 2021

- à confirmer si les bilans seront à l'échelle intercommunale ou communale

Reconduction de la mission de veille en 2021

11 communes n'ont pas encore répondu à l'appel à manifestation d'intérêt pour la veille 2021

Travaux

Publication d'un marché en cours

Validation du principe de fléchage du budget travaux (40% à flécher en début d'année)

Rédition du cartoguide

Nouveaux dépôts-vente possibles à partir de 2021



Les moyens de l'ambition : budget montagne

Actions / missions	BP 2020	CA 2020	OB 2021
Dépenses			
Coordination montagne	2 095 714	2 051 553 €	2 286 440 €
Investissement PDIPR	252 000 €	208 400 €	260 000 €
Fonctionnement PDIPR	267 000 €	143 200 €	190 500 €
Total	2 614 714 €	2 403 153 €	2 736 940 €
Recettes			
Coordination montagne	96 337 €	0 €	212 292 €
Investissement PDIPR	53 600 €	34 600 €	76 700 €
Fonctionnement PDIPR	37 500 €	55 600 €	59 800 €
Total	187 437 €	90 200 €	348 792 €



Point d'actualité des stations communautaires



Actualité des stations communautaires

Le Collet – Les 7 Laux – Col de Marcieu

Investissements et nouveautés :

LES 7 LAUX

- Village d'animation 4- 12 ans à proximité du jardin d'enfants
- Installation de 10 enneigeurs sur la piste de Crêt Granier, côté Pleynet
- La première phase de la Grande Inspection (GI) du Télésiège de Pincerie est en cours
- Installation de 9 Gazex et 1 Obell'x pour améliorer la sécurisation du domaine skiable



LE COLLET

Installation de l'espace ludique Tétràs Délire Park à Super Collet



COL DE MARCIEU

Extension parcours mini kids
Ouverture du snack de la Virgule



Budget annexe montagnes en gestion déléguée

- Un budget annexe renommé en 2021, issu de la fusion :
 - Du budget annexe Domaine Skiable des 7 Laux
 - Du budget annexe Col de Marcieu = clôturé au 01/01/2021

- Un budget annexe en cours de mise à jour pour 2021 :
 - Intégration des investissements, emprunts et subventions liés au Col de Marcieu
 - Intégration de la modulation du loyer d'affermage reversé par la SEM

Points de vigilance

- Col de Marcieu déficitaire à ce jour : enjeu de revenir à l'équilibre d'ici quelques années
- Très peu de marge de manœuvre sur les investissements à ce jour

Actualité des stations communautaires

Le Collet – Les 7 Laux – Col de Marcieu

GESTION CRISE SANITAIRE

- *Installation comité de coordination COVID – stations du territoire*

Objectif : se doter d'un espace de travail et de coordination très opérationnel de la situation sanitaire et coordonner les réponses des stations du territoire aux directives nationales.

Composition : Le Grésivaudan, OT Belledonne-Chartreuse, gendarmerie, exploitants des domaines skiables du territoire et communes support des stations (Chamrousse, Les 7 Laux, Le Collet, Le Barioz, St-Hilaire et col de Marcieu).

Fréquence de réunion : hebdomadaires en décembre puis en fonction de l'actualité à partir de janvier

A VENIR

- Installation de "comités COVID locaux" aux 7 Laux (incluant le col de Marcieu) et Le Collet.
- Comités ouverts aux différents représentants des activités économiques des stations (écoles de ski, commerçants, prestataires d'activités, agence immobilière, principaux centres d'hébergement...).
- Réunion à partir de janvier 2021

La stratégie touristique du Grésivaudan

Schéma de
développement du
tourisme et des loisirs
du Grésivaudan

2018
2023

STRATÉGIE
HORIZON
2023

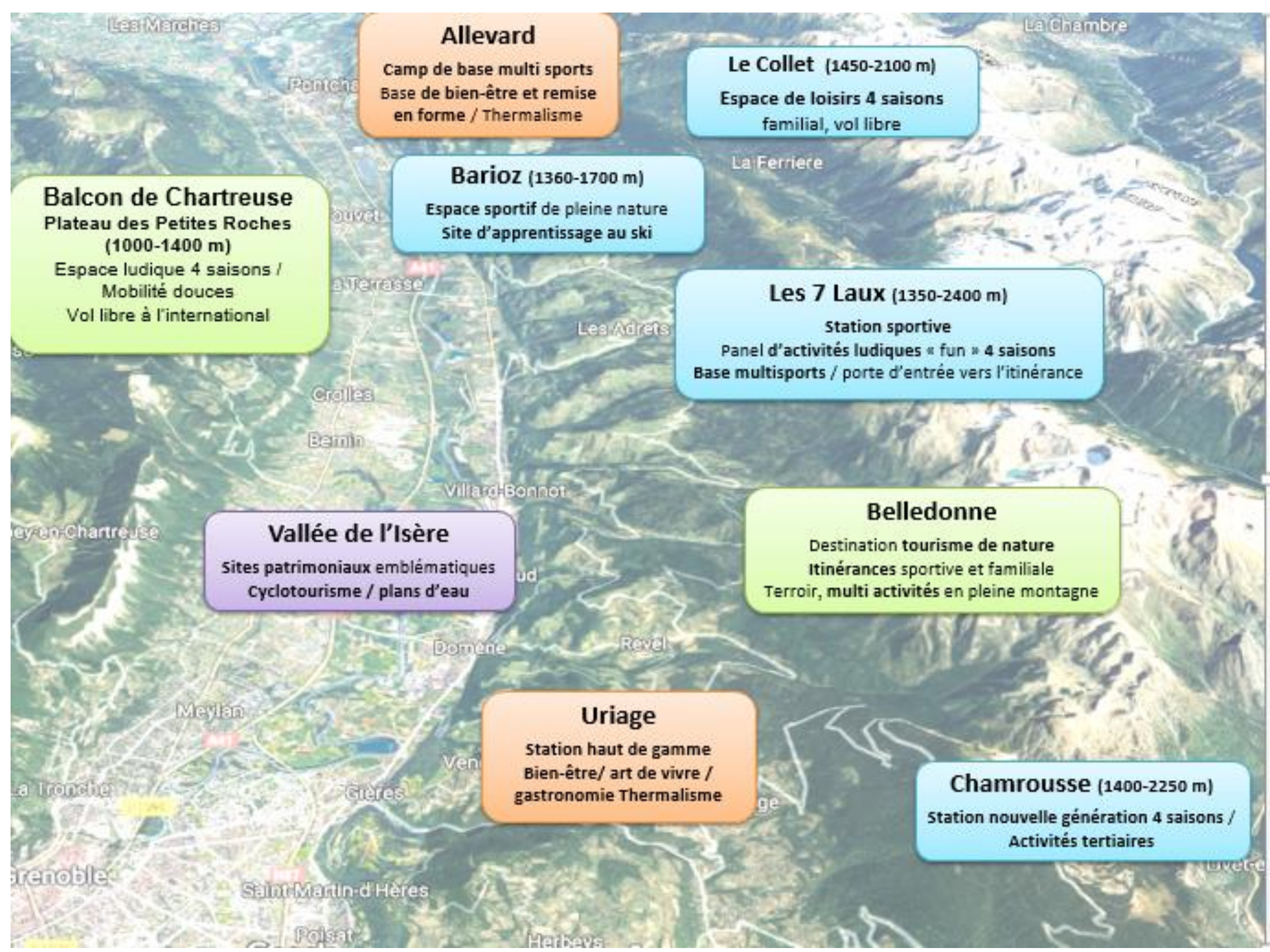


Données de cadrage - emploi touristique dans le Grésivaudan

Étude économique de 2010

Nombre total d'emplois salariés :	27 022
Nombre d'emploi dans les secteurs touristiques :	711
Nombre d'emploi touristiques saisonniers en ETP :	280
Nombre d'emploi liés au tourisme : (mais hors secteur touristique)	540
Nombre total d'emplois salariés liés au tourisme :	1 531
Emplois non salariés du tourisme :	261
Emplois total du tourisme :	1 792
Estimation emplois indirect liés au tourisme :	2 200

Estimation de la richesse créée dans le Grésivaudan par la consommation touristique :
170 millions d'euros (2010)



Allevard

Camp de base multi sports
Base de bien-être et remise
en forme / Thermalisme

Le Collet (1450-2100 m)

Espace de loisirs 4 saisons
familial, vol libre

Balcon de Chartreuse Plateau des Petites Roches (1000-1400 m)

Espace ludique 4 saisons /
Mobilité douces
Vol libre à l'international

Barioz (1360-1700 m)

Espace sportif de pleine nature
Site d'apprentissage au ski

Les 7 Laux (1350-2400 m)

Station sportive
Panel d'activités ludiques « fun » 4 saisons
Base multisports / porte d'entrée vers l'itinérance

Vallée de l'Isère

Sites patrimoniaux emblématiques
Cyclotourisme / plans d'eau

Belledonne

Destination tourisme de nature
Itinérances sportive et familiale
Terroir, multi activités en pleine montagne

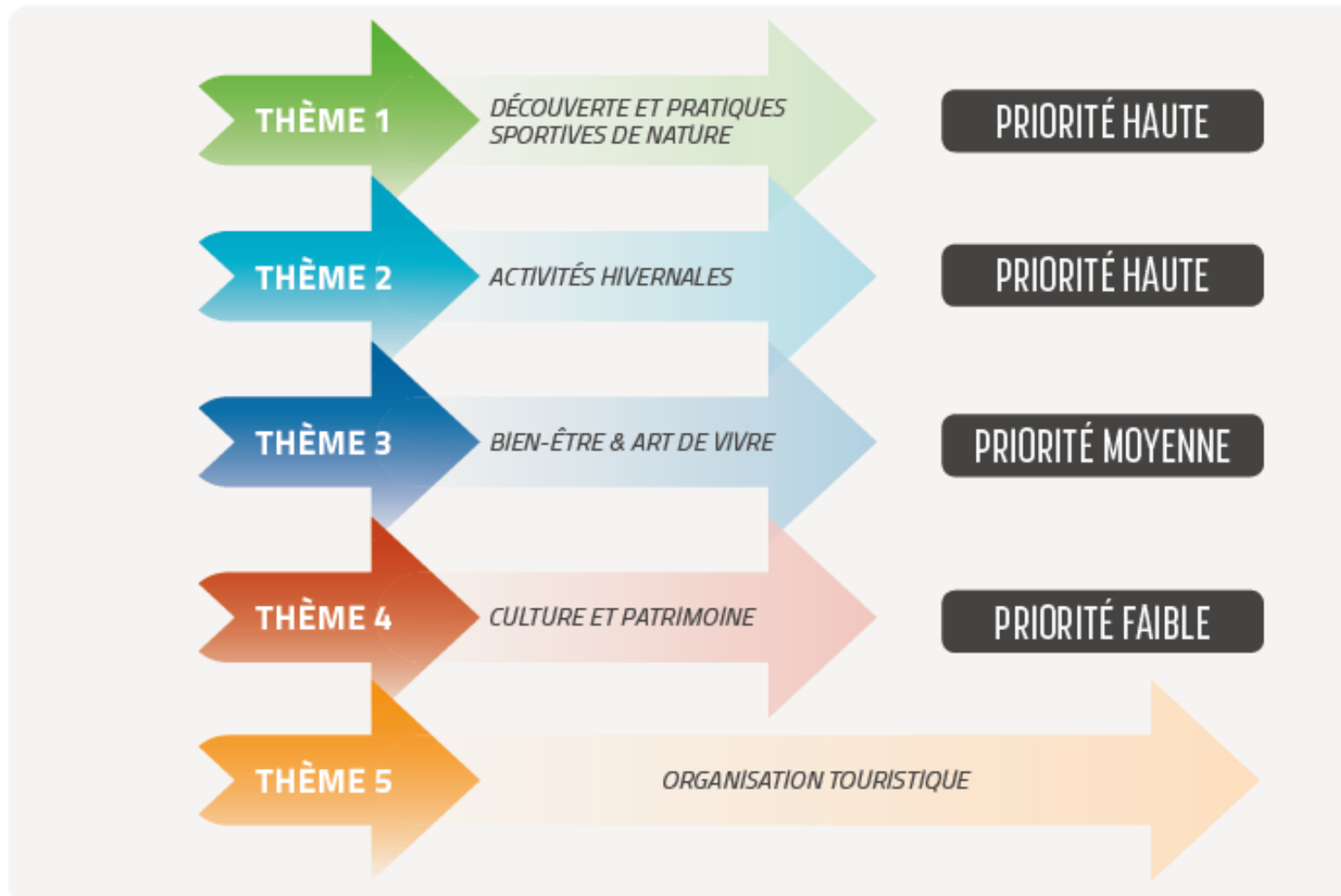
Uriage

Station haut de gamme
Bien-être/ art de vivre /
gastronomie Thermalisme

Chamrousse (1400-2250 m)

Station nouvelle génération 4 saisons /
Activités tertiaires

Les thèmes retenus pour le schéma de développement touristique



Les moyens de l'ambition : budget tourisme

Actions / missions	BP 2020	CA 2020	OB 2021
Dépenses			
Fonds d'aide à l'investissement	2 400 000 €	375 000 €	3 820 000 € Dont 900 000 € de nouvelle enveloppe
Actions en maîtrise d'ouvrage	116 000 €	48 000 €	91 500 €
Subventions aux partenaires*	26 000 €	23 700 €	66 000 €
Financement OTI	1 660 000 €	1 695 000 €	1 700 500 €
Total	4 202 000 €	2 141 700 €	5 678 000 €
Recettes			
Subventions projets en maîtrise d'ouvrage	50 450 €	2 400 €	13 700 €
Taxe de séjour	160 000 €	212 700 €	200 000 €
Total	210 450 €	215 100 €	213 700 €

PLAN D' ACTIONS



Plan d'actions pour les 9 destinations touristiques du territoire

Présentation des actions engagées

Installation et développement de l'OT communautaire

✓ Création en 2018

Missions de l'office de tourisme communautaire :

- Promotion et valorisation : accroître l'attractivité de nos destinations, renforcer nos marques touristiques
- Coordination des acteurs
- Animations et événements
- Commercialisation

Budget : environ 2 M€

Exemples d'actions et réalisations 2019-2020 :

- Modernisation des logotypes de nos destinations
- Mise en place de chartes graphiques et refonte des sites internet pour Les 7 Laux, Le Collet, Allevard-les-Bains, Col de Marcieu
- Conduite de campagnes de promotion et de commercialisation des destinations auprès des clientèles cibles présentes sur les marchés locaux.



Fonds d'aide à l'investissement touristique

✓ Installation au 1^{er} janvier 2019

→ Une enveloppe annuelle de 2,4 M € dédiée au financement de projets publics, répartie en APCP

→ Un **taux d'intervention** plafonné à 30 % et dégressif

→ Des instances dédiées à l'**expertise et la sélection des projets** :

- Une rencontre des porteurs de projets en amont
- Un comité technique d'expertise (partenaires institutionnels et financeurs)
- Commission tourisme
- Un comité de pilotage politique d'arbitrage et de sélection

= 2 sessions d'instruction par an (printemps et automne)

Exemples de projets soutenus

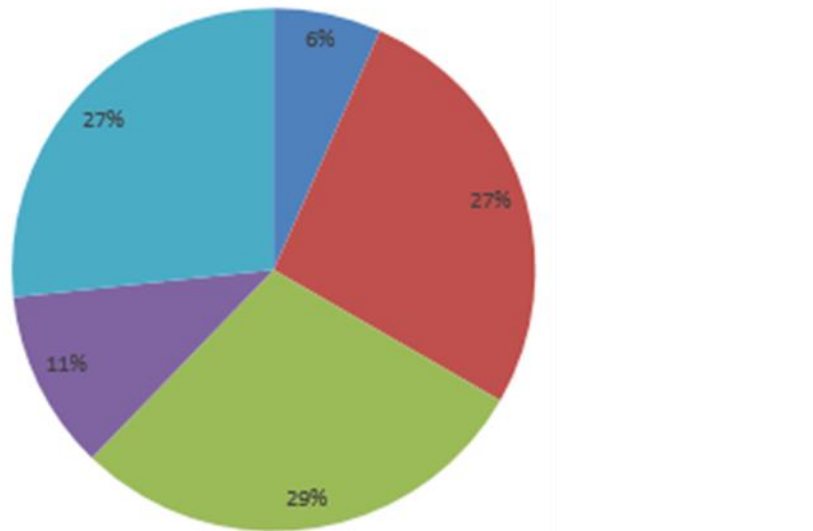
- Création d'aires de camping-cars
- Rénovation et modernisation d'hébergements touristiques (dont refuges)
- Réseaux neige de culture et aménagements ludiques sur domaines skiables
- Installation d'une tyrolienne à virages
- Aménagements divers pour les activités de pleine nature
- Etudes de faisabilité

4 260 000 € de subventions votées depuis 2018

Quelques indicateurs sur le fonds d'aide

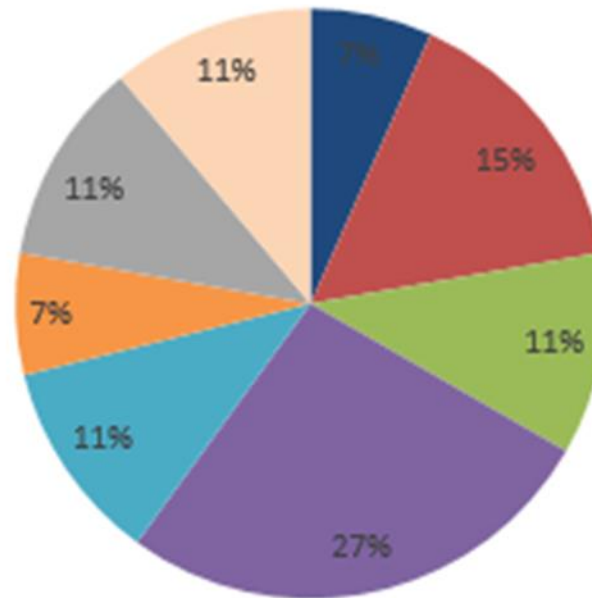
✓ 4 sessions analysées

Projets financés par le fonds d'aide (par nombre de projets)



Type de projet

- APN
- Domaines skiables
- Equipements de loisirs
- Equipements structurants
- Hébergement



Sous-destination

- Alleverd-les-Bains
- Chamrousse
- Les 7 Laux
- PPR / Col de Marcieu
- Le Collet
- Uriage-les-Bains
- autre
- Vallée

Aménagement de l'entrée principale du parc thermal et des abords du futur Musée d'Allevar

Maître d'ouvrage : commune d'Allevar

Calendrier de réalisation prévisionnel : mi-2019 à mi-2020

Postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant sollicité HT	Taux
Préparation de chantier	3 300 €	CC Le Grésivaudan Fonds d'aide tourisme	19 407 €	25%
Démolitions	5 260 €	Département de Isère	16 127 €	21%
Maçonnerie	14 675 €	Région	22 685 €	29%
Traitement des sols	20 565 €	Europe		
Serrurerie	14 500 €	Auto-financement	19 407 €	25%
Réseaux	7 285 €			
Maîtrise d'oeuvre	12 041 €			
TOTAL	77 626 €	TOTAL	77 626 €	100 %

Travaux d'aménagement et d'amélioration du confort du refuge de la Pierre du Carre (phase 2)

Maître d'ouvrage : commune d'Allevard

Calendrier de réalisation : automne 2020

Demande de subvention repoussée

Postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant sollicité HT	Taux
Etude de faisabilité	1 800 €	CC Le Grésivaudan Fonds d'aide tourisme	42 640 €	20%
Autres études et maîtrise d'œuvre	11 400 €	Département de Isère	80 000 €	33%
Terrassement VRD	10 000 €	Région	21 320 €	10%
Dallage RDC	50 000 €	Europe		
Maçonnerie et charpente étage	70 000 €	Auto-financement	69 240 €	32%
Charpente et couverture	70 000 €			
TOTAL	213 200 €	TOTAL	213 200 €	100%

Extension du réseau neige 2020 Chamrousse Piste du Schuss des Dames

Maître d'ouvrage : régie des remontées mécaniques de Chamrousse
Calendrier de réalisation : 2020

Postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant sollicité HT	Taux
Etudes	45 000,00 €	CC Le Grésivaudan Fonds d'aide tourisme	204 000,00 €	30 %
Réseaux - process	575 000,00 €	Département de Isère	100 000 €	14,6%
Terrassement - signalétique	60 000,00 €	Région		
		Europe		
		Auto-financement	376 000 €	55,4%
TOTAL	680 000,00 €	TOTAL	680 000,00 €	100%

Remplacement du système de contrôle d'accès main libre - Chamrousse

Maître d'ouvrage : régie des remontées mécaniques de Chamrousse

Calendrier de réalisation : 2020

Postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant sollicité HT	Taux
Installation – paramétrages – formation	300 000 €	CC Le Grésivaudan Fonds d'aide tourisme	90 000,00 €	30 %
		Département de Isère		
		Région		
		Europe		
		Auto-financement	210 000,00 €	70 %
TOTAL		TOTAL	300 000,00 €	100 %

Création d'une halle couverte – Le Moutaret

Maître d'ouvrage : commune de Le Moutaret
Calendrier de réalisation : 2020

Postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant sollicité HT	Taux
Démolition calage consolidation	20 500 €	CC Le Grésivaudan Fonds d'aide tourisme	24 040 €	8%
Terrassement VRD abords	38 300 €	Département de Isère	112 500 €	37%
Structure maçonnerie et charpente	147 400 €	Région	20 000 €	7%
Serrurerie	7 800 €	Etat	82 637 €	27%
Halle	40 300 €	Auto-financement	60 100 €	20%
Frais annexes (huissier, géomètre etc...)	46 200 €			
TOTAL	300 500 €	TOTAL	300 500 €	100%

Schéma stratégique d'implantation d'aires de camping-cars dans le Grésivaudan

Maître d'ouvrage : CC Le Grésivaudan

Calendrier de réalisation : 2021

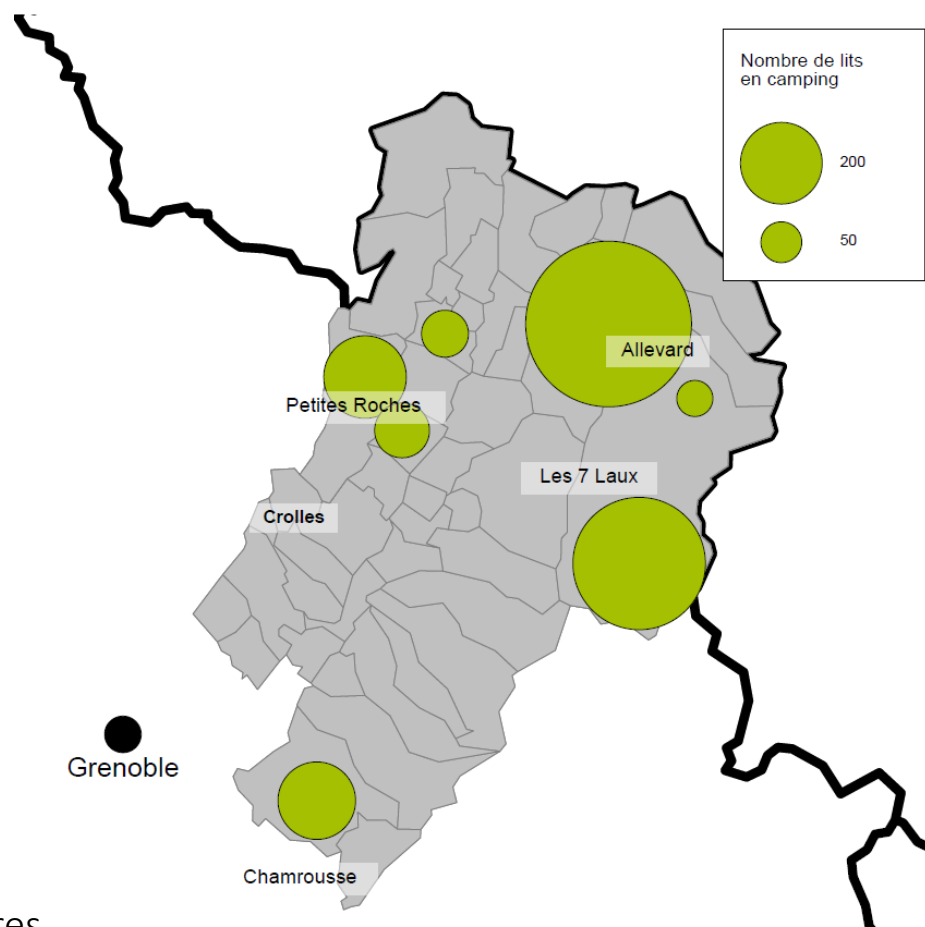
Postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant sollicité HT	Taux
Etude stratégique	16 680 €	CC Le Grésivaudan Fonds d'aide tourisme	4 340 €	26%
		Département de Isère	8 000 €	48%
		Région		
		Europe		
		Auto-financement	4 340 €	26%
TOTAL	16 680 €	TOTAL	16 680 €	100%

Schéma stratégique d'implantation d'aires de camping-cars

✓ A lancer en 2021

Il s'agit de déterminer :

- Quelles sont les aires qui nécessitent des aménagements pour favoriser la montée en gamme ou la capacité d'accueil,
- S'il existe un besoin d'implanter de nouvelles aires (de stationnement ou de service).



Les préconisations de ce schéma d'accueil et d'aménagement d'aires de camping-cars serviront notamment **d'outil d'aide à la décision** pour Le Grésivaudan, **afin d'orienter de manière objective et stratégique ses financements dans le cadre du fonds d'aide à l'investissement touristique.**

Aménagement de terrains multi-sports au Collet et aux 7 Laux (Prapoutel)

Maître d'ouvrage : EPIC Domaines skiables communautaires

Calendrier de réalisation : 2020-2021

Postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant sollicité HT	Taux
Terrain multisports Le Collet	50 000,00 €	CC Le Grésivaudan Fonds d'aide tourisme	30 000,00 €	30 %
Terrain multisports Prapoutel	50 000,00 €	Département de Isère	50 000,00 €	50 %
		Région		
		Europe		
		Auto-financement	20 000,00 €	20 %
TOTAL	100 000,00 €	TOTAL	100 000,00 €	

Extension et sécurisation du parcours accrobranche mini-kids - Col de Marcieu

Maître d'ouvrage : CC Le Grésivaudan

Calendrier de réalisation : 2020

Postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant sollicité HT	Taux
Extension et sécurisation du mini-kids (accrobranche)	12 000,00 €	CC Le Grésivaudan Fonds d'aide tourisme	3 600,00 €	30 %
		Département de Isère	6 000,00 €	50 %
		Région		
		Europe		
		Auto-financement	2 400,00 €	20 %
TOTAL		TOTAL	12 000,00 €	100 %

Réaménagement des filets ludiques Col de Marcieu

Maître d'ouvrage : CC Le Grésivaudan

Calendrier de réalisation : 2021

Postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant sollicité HT	Taux
Réaménagement des filets ludiques	76 000,00 €	CC Le Grésivaudan Fonds d'aide tourisme	22 800,00 €	30 %
		Département de Isère	38 000,00	50 %
		Région		
		Europe		
		Auto-financement	15 200,00 €	20 %
TOTAL	76 000,00 €	TOTAL	76 000,00 €	100 %

Fonds d'aide à l'investissement touristique

✓ Récapitulatif financier

Abords du Musée d'Allevard : 19 407 €
Pise Schuss des dames Chamrousse : 204 000 €
Remplacement système main-libre Chamrousse: 90 000 €
Halle couverte Le Moutaret : 24 040 €
Etude camping-cars : 4 340 €
Terrains multisports le Collet et 7L : 30 000 €
Extension parcours mini-kids Marcieu : 3 600 €
Filets ludiques Marcieu : 22 800 €

Budget disponible sur l'enveloppe 2020 : 1 483 657 €
Subventions demandées : 398 187 €

Solde disponible après subventions : 1 085 470 €

Schéma des activités de pleine nature de Belledonne

✓ Lancement au printemps 2019

Groupement de commande entre les **6 EPCI concernés** : Grésivaudan / Cœur de Savoie / Porte de Maurienne / Canton de La Chambre / Oisans / Métropole Grenobloise



Ambition #1

Créer et faire vivre une image de Belledonne à travers les APN.

Ambition #2

Générer des courts et moyens séjours à l'échelle du Massif de Belledonne.

Ambition #3

Garantir la qualité des sites de pratique et la gestion équilibrée des flux.

Les filières concernées

Randonnée / Trail / Cyclotourisme VTT / Pêche / Vol Libre / Course d'orientation / Pratique équestre / Alpinisme-escalade-glace / Ski de randonnée / Raquette / Ski de fond

Schéma des activités de pleine nature de Belledonne

Camps de base

Chaque collectivité assure les investissements prioritaires
en lien avec ses camps de base
et les actions techniques sur son périmètre administratif.
Echanges et décisions partagées entre la CCG et les
communes



Actions transversales

Les actions concernant tous les territoires
(gouvernance / communication / éducation)
ont vocation à être portées
par l'Espace Belledonne
en lien avec les collectivités et les OT.

Filières d'Excellence

Selon les chantiers, les actions ont vocation
à être portées par les
acteurs privés de la filière
(ex. FFCAM / FFME / Anena / Association /
Exploitant des domaines skiabiles / TO / ...)

Schéma des activités de pleine nature de Belledonne

Axe stratégique	Axe opérationnel
Axe #A : Innover et structurer	#A.1 : Créer des Camps de base à destination des clientèles touristiques
	#A.2 : Développer les filières d'excellence (itinérance & ski de randonnée)
	#A.3 : Accompagner le développement de services et d'hébergements
	#A.4 : Garantir la qualité des infrastructures (hors Camps de Base)
Axe #B : S'organiser et coopérer	#B.1 : Disposer d'une coordination technique globale
	#B.2 : Disposer d'une coordination politique globale
	#B.3 : Installer des comités de suivi locaux ?
Axe #C : Communiquer et sensibiliser	#C.1 : Construire l'identité APN de Belledonne à travers un langage et des outils communs
	#C.2 : Sensibiliser et informer sur les pratiques de montagne / les différents usages des espaces de montagne

Schéma des activités de pleine nature de Belledonne



- 📍 Haut Gelon
- 📍 Val Pelouse
- 📍 Le Collet
- 📍 Allevard les Bains
- 📍 Espace Nordique Du Barioz
- 📍 Fond de France
- 📍 Prapoutel Les 7 Laux
- 📍 Freydières
- 📍 Uriage les Bains
- 📍 Chamrousse
- 📍 Vizille
- 📍 Allemont
- 📍 Saint-Colomban-des-Villard
- 📍 Saint-Georges-d'Hurtières
- 📍 Camps de base "mature"
- 📍 Camps de base "à structurer"
- 📍 Camps de base "à développer"

Taxe de séjour intercommunale

✓ Instauration au 1^{er} janvier 2019

Éléments de contexte

- ✓ La TS est **payée directement par le client** auprès de l'hébergeur, pour toute nuitée marchande
- ✓ Elle est **collectée par l'hébergeur**, puis reversée à la CCG. L'intégralité des recettes seront ensuite reversée à l'OT communautaire pour le financement d'actions de promotion touristique
- ✓ Avec la création de l'OT communautaire, volonté :
 - **d'harmoniser les règles tarifaires et de collecte** : tarifs et modalités de collecte uniques sur l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} janvier 2019 (seulement 19 communes auparavant)
 - de constituer une base de données de fréquentation

Collectes 2019 et 2020

3 communes représentent la majeure partie des reversements :

1. Allevard (32%),
2. Les Adrets (22%),
3. Crolles (8%)

Montants collectés :

- **2019 : 272 161,54 €**
- **2020 : 148 437,83 €**

NOMBRE D'HÉBERGEMENTS



550

NUITÉES



484 777 nuitées confirmées

Taxe de séjour intercommunale

✓ Grille tarifaire votée en 2019

	Tarifs applicables par nuitée <i>Part départementale incluse</i>
Palaces	2,90 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5*	1,90 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4*	1,50 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3*	0,85 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2*	0,65 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1*, chambres d'hôtes, gîtes	0,50 €
Hébergements sans classement ou en attente de classement	2,50%
Terrain de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,50 €
Terrain de camping et terrains de caravanage classés en 1 & 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,22 €

Schéma directeur des transports touristiques

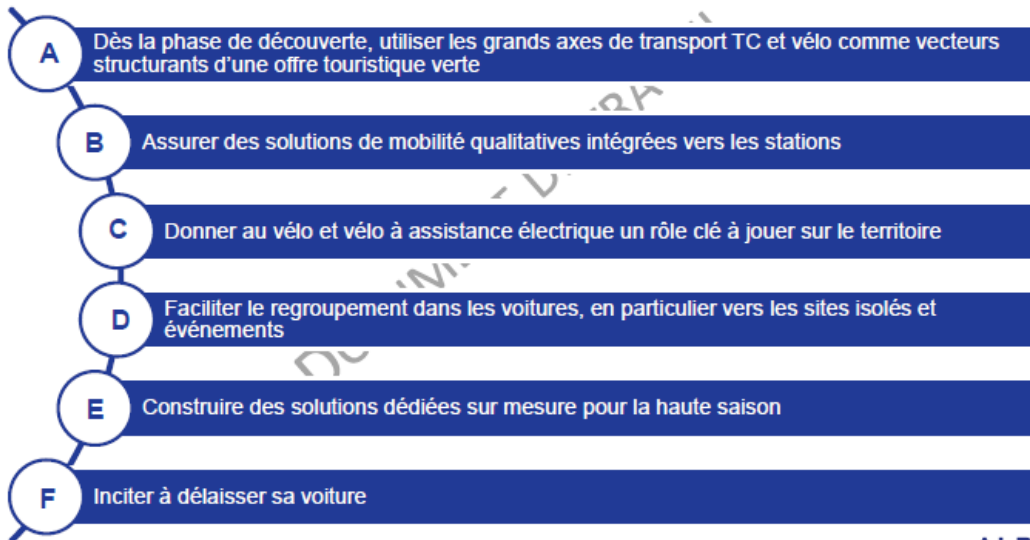
✓ En cours de sollicitation du SMMAG

- Concevoir une **offre de transport** adaptée à l'objectif de développement d'un **tourisme de séjour**, du lieu d'arrivée vers le lieu de séjour, mais également en **liaison fonctionnelle entre les principaux sites touristiques du territoire**, y compris pour des séjours en itinérance,

Solutions de mobilité touristiques pour les collectivités iséroises

Introduction et présentation des champs d'action

6 AXES STRATEGIQUES RETENUS



- Faire évoluer l'offre de transport de loisirs et de proximité, en **l'adaptant au mieux à la réalité des flux les plus significatifs en saison** (éviter les transports récurrents endémiquement déficitaires),
- Proposer des **modalités de financement du service**, intégrant le cas échéant la part de contribution publique et/ou privée.